

Solidaires 37

Trimestriel des syndicats
Solidaires Unitaires Démocratiques d'Indre et Loire

« DU PAIN ET DES ROSES » (devise des IWW américains).

Numéro 50

juin 2017

1€

Stoppons la casse !

Le résultat des élections présidentielles n'a pas donné lieu à des « surprises ». Le scrutin marque la défiance profonde d'une large partie de la population envers les partis politiques. Et rien n'indique à ce stade sur quelle majorité pourra s'appuyer le nouveau président pour dérouler son programme. Autre fait important et significatif de cette crise profonde, le second tour aura vu, malgré la présence du FN, une abstention importante et en hausse, couplée à un nombre très important de votes blancs ou nuls.

Le morcellement du paysage politique, on le retrouve aussi dans le paysage syndical et dans le mouvement social en général et il a eu des conséquences dans la séquence pour construire un appel unitaire le plus large possible autour du premier mai. Il est pourtant indispensable de préparer dès aujourd'hui la riposte sociale, quelle que soit la situation politique car le programme du nouveau président est déjà connu et s'inscrit dans l'accélé-

ration des politiques de dérégulation des protections des travailleuses et travailleurs. Le programme des premiers mois est limpide sur ces objectifs : Nouvelles attaques contre le code du travail avec la généralisation de l'inversion de la hiérarchie des normes, avec des accords d'entreprise possible sur les salaires, les conditions de travail... et la possibilité pour l'employeur d'organiser un référendum auprès des salarié-es... Le plafonnement des indemnités prud'homales aux salarié-es en cas de licenciement abusif ! La généralisation de la Délégation Unique du Personnel avec la fusion des instances représentatives du personnel (DP, CE, CHSCT). La mise en coupe réglée de l'assurance chômage et un contrôle accru des privé-es d'emploi avec suppression des indemnités à la clé. Les projets de détricotage du code de travail ne datent pas d'hier et étaient prévus même avant l'adoption de la loi travail. Macron l'a répété à l'envie, il veut aller vite et plus loin que la loi travail ! Au-delà de ces projets, Macron annonce clairement sa volonté de remise en cause du système des retraites, ce qui viendrait après l'assurance chômage, remettre en cause la protection sociale telle qu'elle est issue du pacte social de l'après-guerre. Il souhaite aussi à



cette occasion remettre en cause fondamentalement la place des syndicats.

En 2016, des millions de personnes étaient dans la rue pendant 6 mois pour lutter contre le projet de loi travail, prolongement des lois Macron et Rebsamen. Le nouveau président s'inscrit dans la suite des mesures régressives et de l'attaque aux protections des travailleuses et travailleurs. Pire, après les 49-3, il fait le choix de passer par la procédure des ordonnances en allant encore plus loin dans l'absence de réel dialogue social.

Le mouvement social a une responsabilité majeure, face à cette marche forcée illégitime, construire une riposte importante et imposer un projet de transformation sociale et de progrès !

FAIM DE GREVE

Vendredi 31 mars dernier, à 16h45, Thierry Lorenzini, facteur à Maîche (dans le Doubs), qui avait entamé une grève de la faim le mardi précédent, a décidé d'y mettre fin, après que la Direction ait en-faim accepté de satisfaire ses « revendications » :

Payer SIMPLEMENT à l'ensemble des facteurs-rices les heures supplémentaires dues depuis plus de 6 mois! La Direction s'engageait aussi dans le même temps « à répondre dans les 48h à toute question RH posée par les agents »!

On en a des nausées...



La Poste TOP CHEF pour les faims de non recevoir... Et boulimique de mépris envers son personnel!

OUI, c'est à vomir et histoire de ne

pas perdre l'appétit, on commence à avoir l'estomac qui crie GREVE GÉNÉRALE!

LA POSTE : LES CHIFFRES 2016

- Bénéfice net : 849 millions € (+34%)
- Chiffre d'affaire : 23,3 milliards € (+1%)
- Effectifs : 197 397 (-7023 emplois sur l'effectif moyen)
- Nombre de CDD : 19 435 (+21%)
- Taux de fréquence des accidents du travail en hausse de 6%
- Taux de gravité des accidents du travail en hausse de 5,9%
- Heures supplémentaires : + 41 044, l'équivalent de 1858 emplois
- Transformation de plus de 400 bureaux de plein exercice en relais poste ou agence communale
- Et un voyage en Laponie pour certains : 350 000 €!

SUD CAM à l'assemblée Générale de Crédit Agricole S.A.

Accueil Syndical pour les actionnaires du Crédit Agricole, les camarades de SUD CAM venu de toutes la France étaient présents pour transmettre les revendications de leurs collègues.



Pour accueillir comme il se doit les dirigeants ainsi que les actionnaires, un large "Bonjour" afin de protester contre la place grandissante des automates au détriment des agents dans les agences. ils craignent ainsi que le 100% digital oublie l'humain .

1er mai 2017 : Environ 1800 manifestant-e-s à Tours

Cortège plus fourni que l'année dernière avec, notamment, une forte présence de jeunes (solidaires étudiant-e-s, JC et autres) dans un carcé "Ni Le Pen, ni Macron" (250), 200 du côté de SUD/SOLIDAIRES, 150 FO, 100 FSU, 100 (LO, "Insoumis", PC, etc), 1000 CGT.

A noter que Jean-Patrick Gille, le député PS de la circonscription, s'est, une nouvelle fois, fait enfariné (il y prend goût!).



Se développer pour mieux lutter !

SUD-Rail ne cesse de créer le rapport de force nécessaire pour préserver et améliorer nos conditions de travail dans l'unité syndicale la plus large possible, même si les grosses centrales prennent trop souvent le dessus sur les AG de grévistes comme nous l'avons constaté en 2010 pour les retraites ou l'an dernier contre la loi travail. Au-delà de l'inter-professionnel, la lutte doit être totale, de la chômeuse stigmatisée au caissier forcé de nous expliquer comment se passer de lui, du sans-papier traqué à la musulmane montrée du doigt, de la femme battue à mort à l'enfant victime des trafics d'organes, d'excision, d'agressions sexuelles ou tué par la plus sadique des bêtises humaines.

Nos combats sont d'autant plus forts lorsque nous arrivons à créer ces liens au plus près de nos métiers, sur des sujets concrets, mais plus largement au niveau de son sec-

SUD-Rail revendique les mêmes droits pour toutes les travailleuses et tous les travailleurs du rail.

teur professionnel. SUD-Rail revendique les mêmes droits pour toutes les travailleuses et tous les travailleurs du rail, des salarié-es précaires des sociétés de nettoyage aux méthodes proches de l'esclavage aux commerçant-es des gares dont les bénéfiques sont engloutis par notre entreprise. C'est la SNCF qui donne les ordres, c'est elle qui est condamnée pour travail illégal et dissimulé, ce sont bien certains dirigeants qui méprisent les cheminot-es, qui harcèlent celles et ceux qui osent résister, poussant parfois au suicide !

A Tours, ces pressions patronales, mais aussi syndicales, ont fait avorter le développement de SUD-Solidaires Kéolis en 2013. Néanmoins, une section SUD-Nettoyage créée au dépôt de St-Pierre-des-Corps a fait un carton aux élections DP avec l'appui des militant-es SUD-Rail et va chercher à continuer son développement au sein de la filiale d'ONET, championne en dumping social, qui vient d'obtenir le marché de la propreté des trains en gare de Tours.

La SNCF, donc l'Etat, finance désormais, sur les deniers publics, la réalisation de nouvelles lignes qu'elle confie au privé comme *Véolia*, qui va se gaver pendant un demi siècle grâce aux tarifs croissants des péages que cette société compte arbitrairement appliquer. C'est une véritable 3^{ème} Classe qui est créée. Au FRET, l'entreprise a aussi ses propres filiales. Aujourd'hui la SNCF fait des cars « *Macron* » et du covoiturage en favorisant le dumping social, faisant fi de la **sécurité** et de l'**environnement**.

SUD-Rail veille

A Tours, des conducteur-trices de trains de l'entreprise EuroCargoRail (ECR) doivent être repris-es par la SNCF. SUD-Rail veille tout particulièrement à leur sort. Dans le même temps la SNCF tente d'imposer l'intérim pour les agents de dessertes des trains de marchandises, ce qui est une remise en cause complète des règles de sécurité en matière de circulation ; c'est la politique du « risque calculé ». Au Technicentre de St-Pierre-des-Corps, nos élu-es ont étudié les contrats des intérimaires et ont constaté des irrégularités. Le but est de faire reculer ce type d'emplois précaires et d'imposer l'embauche au statut de toutes et tous ces salarié-es qui restent malheureusement la première variable d'ajustement en cas de « *re-destructuration* ».

'GRÂCE AUX AUTOCARS, LES PAUVRES VOYAGERONT PLUS FACILEMENT.'



prendre nos responsabilités et apporter notre soutien à toutes celles et ceux qui luttent

La souffrance au travail et le sentiment d'abandon sont bien réels mais l'esprit des travailleuses et des travailleurs n'est plus à la résignation. C'est à nous, organisations syndicales de prendre nos responsabilités et d'apporter notre soutien à toutes celles et ceux qui luttent pour leurs droits et d'inciter tout le monde à en faire de même. C'est le seul rempart à la fatalité du spectre nationaliste, dernière arme du Capitalisme. Et ce n'est pas en moralisant la finance que la planète s'en portera mieux. C'est une guerre des classes qui se joue, c'est par la juste redistribution des richesses que l'humanité saura se sauver du chaos qui couve. Ne pas se tromper de cible, ne pas succomber aux chimères des fascistes, ne plus feindre de croire les vaines promesses des politiques corrompus, ne pas tomber dans le piège du « *chacun pour soi* », ne pas abandonner nos **utopies** car celles de nos aïeul-es nous permettent de vivre mieux qu'elles et eux ; si nous ne réagissons pas, nos enfants nous le feront payer !

ADSE 37 (Association départementale pour la sauvegarde de l'Enfance) Protection de l'enfance en danger !



Suspension du CPOM à la sauvegarde, 200 emplois menacés !

Le 25 avril 2017, le président du conseil départemental 37 venait annoncer lors de l'AG annuelle de l'ADSE37, la suspension du CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectif et de Moyens) à la fin juin.

Les raisons évoquées, à savoir des projets disparates et à visée lucrative de l'association (crèche à but lucratif destinée aux entreprises des Deux-Lions, mise à disposition du service de comptabilité), en parallèle de la mise en place du CPOM, apparaissent comme des prétextes pour mettre en cause l'exercice des missions de protection de l'enfance des différents services de l'association.

Clairement, c'est le risque de plus de 200 licenciements et, à terme, la fermeture d'une association exerçant dans la Protection de l'enfance depuis l'après-guerre. Ce fut déjà, à la signature du CPOM, la fermeture d'un groupe d'internat éducatif, sans se soucier des enfants et familles qui restent « sur le carreau », alors que devant bénéficier de la protection de l'Etat. C'est la maltraitance des professionnel-les qui œuvrent chaque jour dans des conditions plus difficiles et avec des moyens toujours plus restreints pour les enfants qui leur sont confiés par les Magistrats, que ce soit en hébergement ou en Milieu Ouvert.



Les salarié-es s'organisent.

Le 15 mai 2017, les organisations syndicales SUD et FO de l'ADSE37 appelaient à un mouvement de grève lors de l'AG tenue avec une cinquantaine de salarié-es de l'association et en présence de la CGT PJJ et des syndicats départementaux CGT, FO et SUD santé sociaux et de personnels de l'hôpital.

Dans la foulée, un rassemblement des salarié-es de l'association, soutenus par d'autres salarié-es de la protection de l'enfance dont celles et ceux de verdier, a eu lieu le 16 mai devant le conseil départemental alors que la direction de l'ADSE37 rencontrait des membres du conseil départemental. Les portes se sont fermées alors même que les délégué-es syndicaux avaient demandé audience. Là aussi, une bonne cinquantaine de personnes.

Mise en danger de la protection de l'enfance !

Comme ailleurs sur le territoire, la casse de la protection de l'enfance, et par là même, la non prise en compte des besoins de protection et de prise en charge de mineur-es nécessitant que des professionnel-les formé-es, compétent-es, soucieux et soucieuses de leur bien être et de leur avenir agissent, prend de l'ampleur.

Les salarié-es, les élu-es et les organisations syndicales de l'ADSE37 sont bien conscient-tes que le risque est présent et que leurs métiers et leurs compétences sont en danger.

Qui désormais va accompagner ces enfants déstabilisés, malmenés, victimes ?!! Ce ne sont pas seulement des emplois dont il est question, mais bien de la qualité du travail d'équipes compétentes et soucieuses de bien faire, qu'elles continuent de tenter malgré les différentes baisses de moyens. C'est l'avenir des enfants dont elles ont la responsabilité qui se joue.

Même menace dans le département 49.

Comme nous l'observons déjà dans d'autres départements pour le secteur social et médicosocial et notamment le Maine-et-Loire, où une forte mobilisation a lieu ces temps-ci pour contester des appels à projets visant à réduire les moyens et menaçant 350 à 400 emplois, les procédés sont les mêmes que ceux annoncés à mots par le conseil départemental pour l'ADSE. Faire toujours moins cher, au détriment des salarié-es mais surtout des familles, des enfants et jeunes de la Protection de l'Enfance qui semblent ne pas représenter une part suffisamment intéressante pour que les moyens financiers et donc humains y soient dévolus. Et donc, baisse des budgets, contrainte de plus en plus forte dans l'exercice des missions, remplacements de personnels qualifiés (et donc plus chers) par des personnels peu ou pas qualifiés (donc bien moins chers).

Solidarité et convergence des luttes !

Mais la résistance face à la baisse des moyens financiers et humains dans la protection de l'enfance dans le département et ailleurs est bien là et la solidarité avec les collègues de toutes les structures du public comme du privé qui œuvrent dans ce sens est nécessaire. Tout comme la Solidarité avec les salarié-es de la protection de l'enfance et de l'action sociale du département 49 mobilisé-es pour les mêmes raisons.

SUD Santé sociaux mettra tous les moyens nécessaires pour que cette résistance s'organise avec les salarié-es, syndiqué-es ou pas syndiqué-es et faire reculer ainsi ces mesures mortifères pour le secteur social et médico social.

Pour le droit à l'avortement dans toute l'Europe !

Droits des femmes, droit à l'avortement, droit à la santé
(Projet d'appel français à mobilisation européenne proposé par le Collectif unitaire de Paris Ile de France)

En solidarité avec l'ensemble des femmes européennes, après la lutte exemplaire des femmes espagnoles en 2015, polonaises en 2016, nous exigeons que les droits des femmes, la liberté à disposer de son corps, le droit à l'avortement et à la santé soient respectés dans tous les pays européens et inscrits comme droits fondamentaux pour l'égalité en Europe.

Le droit à l'avortement au sein de l'Europe relève de la compétence de chaque Etat.

Interdit en Irlande et à Malte, sous hautes contraintes en Hongrie et en

Pologne. le droit à l'avortement, même légalisé est, peut ou pourrait être remis en question par le maintien de la clause de conscience des médecins (Italie), l'absence de structures hospitalières adéquates (Grèce, Bavière), les restrictions de personnels et les suppressions des centres pratiquant l'avortement lors de restructurations hospitalières (France), et, dans tous les pays, par l'élection de gouvernements réactionnaires, conservateurs et rétrogrades.



Nous appelons à la construction d'une mobilisation européenne autour du 28 septembre 2017, journée internationale du droit à l'avortement, où chaque pays inscrira ses revendications en vue d'une harmonisation européenne pour le respect des droits des femmes.

Un Réseau féministe en Indre-et-Loire !

Un réseau féministe en Indre-et-Loire existe et fonctionne depuis plusieurs mois. Il regroupe des organisations syndicales, politiques, associatives locales.

L'idée de départ était d'apporter une réponse collective pour combattre les campagnes anti-IVG de plus en plus fréquentes sur Tours et mettre en place un réseau de vigilance unitaire.

Des autocollants ont été réalisés afin de les recoller sur ceux des anti-IVG.

Le 25 novembre, journée internationale contre les violences faites aux femmes, un rassemblement unitaire et une manifestation ont été organisés à Tours.

Le 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, une manifestation unitaire a également eu lieu, avec dépôt de préavis de grève.

Pour la mobilisation européenne du 28 septembre, si une manif est organisée à Paris, le réseau est favorable à la montée d'un bus unitaire.

Prochaines réunions : 31 août, 12 octobre, 16 novembre, à 18 h

Lieu : local syndical de Sud/Hôpital Bretonneau (entrée rue Victor Hugo)

Contact :
reseauferministe37@gmail.com



Le réseau est soutenu par : Solidaires, Sud santé sociaux, Sud éducation, OLF, LGBT, Scop l'Engrenage, les amis de DLGS, Peuples solidaires, JC, UEC, LDH, PC, NPA

Contre une médecine du travail aux ordres, solidarité avec le Dr Huez !

Dominique HUEZ est un médecin du travail aujourd'hui à la retraite.

Ce médecin a eu le tort, lorsqu'il était en activité pour EDF (en 2011) à la centrale d'Avoine, d'établir un certificat médical faisant le lien entre les conditions de travail d'un salarié de la société Orys, sous traitance d'EDF, et son état de santé. Ce certificat a d'ailleurs servi d'appui aux prud'hommes pour faire condamner la Orys pour harcèlement moral.

Mais Orys n'a jamais digéré qu'un médecin du travail fasse son boulot correctement et n'ait pour boussole que l'intérêt exclusif de la santé des salariés-es qu'il est chargé de suivre. C'est pourquoi Orys a adressé une **plainte auprès de l'ordre des médecins d'Indre et Loire**. La chambre nationale disciplinaire de l'Ordre s'est réunie en septembre 2016 et a infligé une sanction au Dr Huez : un avertissement assorti de l'obligation de verser 1000€ à Orys « *au titre des frais exposés par celle ci* ».

Ayant fait un recours de cette décision auprès du Conseil d'Etat, le Dr Huez refuse de payer ces 1000€ tant que cette haute juridiction n'a pas statué. Dominique Huez a donc vu débarquer chez lui des huissiers, commandités par la Orys pour recouvrer ces 1000€ ! Devant son refus, il a été procédé à une saisie de ses voitures et un blo-

cage de son compte bancaire.

Pour rappel, la Société Orys c'est des centaines de millions de chiffre d'affaire et des profits pharamineux. Par ailleurs, elle a dû verser 20.000 euros au salarié victime de harcèlement au titre des dédommagements et ensuite 80.000€ dans le cadre d'une rupture conventionnelle. Autant dire qu'elle n'est pas à 1000€ près !

Non, le but est de faire peur aux médecins du travail qui osent établir un lien entre les conditions de travail et la santé des salariés-es.

Et dans ce rapport de force, l'Ordre des médecins a clairement choisi son camp: celui des patrons ! Mais qu'attendre d'autre d'une institution

créée sous le gouvernement de Vichy, par Pétain ?

Un collectif de soutien au Dr Huez s'est constitué dans lequel Solidaires prend toute sa place. Une conférence de presse a eu lieu et le 4 mai s'est tenu un rassemblement devant la permanence de Marisol Touraine qui était encore ministre de la santé. Un rassemblement devant l'ordre des médecins est prévu en juin.

Attaché à une médecine du travail au service des salariés-es, Solidaires ne ménagera pas ses efforts dans la solidarité avec Dominique Huez, contre les employeurs et leur management de plus en plus agressif mais aussi contre l'ordre des médecins, institution réactionnaire qui ne devrait avoir qu'un seul avenir: sa suppression !



Une chorale de lutte pour le mouvement social



Si tu aimes chanter, si tu penses que lutter peut se faire aussi en musique, c'est pour toi !

Une chorale de chansons de lutte vient de se créer à Tours. Elle regroupe déjà une grosse dizaine de personnes, de tous âges et de tous niveaux musicaux.

Chaque mercredi à 18h, (pour le moment), nous nous retrouvons pendant 1h30 environ : un peu d'échauffement, de détente et c'est parti !

L'aventure est lancée, elle est ouverte à tous et toutes donc pas seulement aux adhérent-es de Solidaires...



Pour tout contact :
solidaires37@orange.fr



Macron et notre protection sociale : du passé faisons table rase pour satisfaire le patronat.

Macron a souvent été présenté comme le candidat de la finance par ses adversaires, dont nous sommes. Mais il n'est pas que ça, c'était surtout et avant tout, le candidat des patrons en général ! C'était le chouchou du Medef, après Fillon. Candidat des patrons, il sera le président des patrons.

Et sur le terrain de la protection sociale, son programme ne déroge pas à cette boussole : prendre des mesures et faire une politique totalement au service du patronat. Qu'on en juge.

1. « Suppression des cotisations chômage et maladie à la charge des salariés-es ».

Cette mesure phare du programme Macron, sous prétexte de redonner du pouvoir d'achat aux salariés-es, est en fait une vraie machine de guerre contre la Sécurité Sociale et un vrai cadeau pour le patronat.

Premièrement, ces recettes en moins pour la Sécu seront compensées par une augmentation et une généralisation de la CSG, payée à 88% par les...salariés-es ! Le bénéfice en terme de pouvoir d'achat sera donc ridicule.

De plus, les retraités-es, qui ne cotisent pas aujourd'hui pour le chômage, devront passer à la caisse avec la généralisation de la cotisation chômage par le biais de la CSG. Les pensions de retraite, notamment les plus faibles, seront réduites d'autant !

Mais l'arnaque ne s'arrête pas là, puisque ce projet est complété par la perspective de ne plus indemniser le chômage proportionnellement au dernier salaire, mais d'allouer une indemnité **uniforme** pour tous et toutes, et bien sûr d'un niveau relativement faible (non chiffré encore) qui sera en dessous de l'indemnisation moyenne d'aujourd'hui.

2. « Remboursement à 100% des lunettes et des prothèses dentaires et auditives ».

Voilà un nouvel écran de fumée, pour faire croire à un peu de justice sociale. En effet, qui prendra en

charge ces remboursements ? La Sécu ? Pas du tout.

En fait, cette prise en charge sera effectuée par les « complémentaires santé ». Déjà aujourd'hui tout le monde n'a pas les moyens d'en avoir une, mais ces complémentaires (assurances comme mutuelles) devront augmenter leurs cotisations pour assurer cette nouvelle prise en charge. Ce ne sont pas des entreprises philanthropiques, et elles tiennent avant tout, comme n'importe quelle entreprise, à maintenir, voire augmenter, leur marge de profit. Cela se fera par la proposition de différents contrats, dont un super contrat haut de gamme, hors de prix, qui comprendra le remboursement de ces soins. De fait, la majorité des salariés-es restera dans la même situation qu'aujourd'hui avec une prise en charge à minima des lunettes, des soins dentaires et auditifs.

Cette mesure est synonyme d'un nouveau recul de la part de la Sécu dans le remboursement des soins et d'une place toujours plus importante des assurances et des mutuelles (qui bien souvent n'ont plus que le nom de mutualiste), véritables outils et cheval de Troie contre une vraie protection sociale solidaire et universelle.

3. « Exonération de cotisations sociales pour les emplois payés au SMIC ».

Pas besoin d'un long développement pour comprendre l'intérêt pour

les patrons de cette mesure. Ils voient ainsi le « coût du travail », c'est-à-dire ce que leur coûte un smicard, divisé quasiment par deux ! Et c'est encore autant de recettes en moins pour la Sécu, ce qui servira une fois de plus à justifier une politique de restrictions pour combler le soi disant « trou de la sécu ».

La logique de cette politique est donc bien la même que celle menée depuis des décennies par les gouvernements successifs : réduire au minimum notre protection sociale solidaire et faire basculer son financement, de la cotisation sociale (basée sur notre salaire, donc payée par les employeurs) vers l'impôt, payé essentiellement par les salariés-es. Nous aurons droit probablement à de nouvelles taxes et une hausse de la TVA. Cette logique de financement de la Sécu par l'impôt est le vieux rêve du patronat qui n'a jamais digéré sa création en 1946.

Casser la sécu, baisser le coût du travail pour les patrons (en faisant financer notre protection sociale par les impôts et non plus par notre salaire socialisé payé par les employeurs), et faire passer la gestion de la Sécu sous contrôle de l'Etat (puisqu'elle sera financée par l'impôt), voilà les véritables objectifs de Macron.

Nous ne pourrons faire l'économie d'une mobilisation d'ampleur si nous voulons faire échec à cette politique.

Formations

- Jeudi 16 novembre, formation " accueil ".
- Du lundi 27 au mercredi 29 novembre, formation " CHS-CT ".
- Du jeudi 30 au vendredi 1 décembre, formation " RPS ".

Commissions (pour ces commissions l'aide est la bienvenue pour les animer et participer aux actions. Intéressé ? contactez Solidaires 37)

- **Développement** : pour les prochaines diffusions rdv à SUD Rail (11 rue B Pascal à Tours), rendez vous à 10h30, les équipes partiront ensuite vers des lieux de diffusion définis par la commission. Les dates : **13 septembre, 11 octobre, 15 novembre, 6 décembre**.
- **Journal** : Prochaine commission le **lundi 28 aout à 17h** à la Camusière, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour aider. .
- **Retraités-es** : le **04 septembre à 15h** à la Camusière. Aux syndicats : faire parvenir à la commission retraités-es, tout au long de l'année, les évolutions de la syndicalisation des retraités-es et les adresses postale et électronique de vos adhérents qui partent en retraite.
- « **Droits des femmes** » : Prochaines commissions le **12 septembre et le 10 octobre à 18h** au local de Bretonneau.

Prochaines dates

- Les prochains **Conseils départementaux interprofessionnels** se dérouleront les **jeudi 07 septembre et 12 octobre 2017, à 14H**.
- Réunion unitaire pour travailler à la **construction d'un « front social »** : le **mardi 20 juin à 18h** Foyer des cheminots.
- **28 septembre 2017, mobilisation européenne autour de la journée internationale du droit à l'avortement**.
- Soirée CNP à partir du documentaire "Retour à Forbach" de Régis Sauder. Portrait d'une ville en proie au Front National et à la tentation du repli identitaire. Soirée en partenariat avec Solidaires, le CNP et "Les Amis de Demain Le Grand Soir" le 19 octobre.
- Stand de Solidaires 37 à la **braderie de Tours, le 3 septembre**. N'hésitez à venir aider ou passer dire bonjour.

CONTACTS SOLIDAIRES / SUD

SUD PTT	Tél : 02 47 85 11 11	sudptt36.37@gmail.com
SUD Santé sociaux	Tel/fax 02 47 71 00 65 ou 06 15 08 62 22	sudsantesociaux37@gmail.com
SUD Education	Tel : 02 47 85 11 15	sudeduc37@gmail.com

SOLIDAIRES SUD Kéolis Tours, SUD Culture, SUD Commerce, SUD Logement social, SUD Protection sociale, SUD FPA, SUD Logement social, SUD Collectivité territoriales, SUD rural, SOLIDAIRES Informatique, SUD Radiall, SUD Route, SUD Nettoyage, SUD Saur

18, rue de l'Oiselet La Camusière 37550 Saint Avertin Tel/Fax : 02.47.28.39.94
E-mail :solidaires37@orange.fr

SUD Recherche EPST	sud@tours.inra.fr	
SUD Caisse d'épargne	Tel/Fax : 02.47.28.39.94	sud.celc@gmail.com
Solidaires Étudiant-es	solidaires.etudiant.e.s.tours@gmail.com	
SUD Rail	Tél : 02.47.75.09.90 (FAX : 05.23.62)	sudrail.tours@free.fr
SUD CAM	Tél/Rép./Fax : 02.47.39.84.42	syndicat.sudcatp@free.fr
SUD Michelin	sud-michelin.tours@neuf.fr	
Solidaires Finances Publiques	solidairesfinancespubliques.ddfip37@dgifp.finances.gouv.fr	
SNJ	snj.nrco@me.com	

SOLIDAIRES 37

Édité par Solidaires 37
Siège social :
18, rue de l'Oiselet
La Camusière
37550 Saint Avertin
Tel/Fax : 02.47.28.39.94
E-mail : solidaires37@orange.fr
Site : <http://www.solidaires37.org>

Directeur de publication :
Jean-Michel Surget

CONSEILLERS DU SALARIE, INFORMATIONS JURIDIQUES

CARDONNA Bernard Electricien Solidaires 37
Tél : 06.30.89.44.83 - bernard.cardonna@gmail.com
POIRRIER Gilles Agent de Fabrication
Tél : 06.16.32.05.41

PARESSANT Joël Retraité de la FTP Solidaires 37
Tél : 06.20.11.91.36
Jean-Luc Firmin (infos juridiques) cheminot sud rail
Tel : 06.08.21.01.72 - bubupk@hotmail.fr